Outils de régulation du foncier : contrôle des structures et SAFER

Public cible
Prioritairement les représentant.es au sein des Commissions départementales d’orientation agricole (CDOA) et des Comités techniques ou Conseils d’administration des Sociétés d’aménagement foncier et d’établissement rural (SAFER). Autres référents fonciers locaux.

Objectifs
Savoir utiliser les principaux outils de maîtrise du foncier agricole (contrôle des structures et SAFER) dans les situations rencontrées

Enjeux
Les conflits d’usage et la pression foncière sur les terres agricoles sont de plus en plus forts. Cette situation se fait encore plus sentir dans les zones péri-urbaines. Dans un tel contexte, il est primordial que les agriculteurs et représentants au sein des commissions connaissent et sachent utiliser les principaux outils de maîtrise du foncier agricole que sont le contrôle des structures et la SAFER.

Pré-requis
Pas de pré-requis

Contenu
Introduction : bref historique, organisation de la SAFER, missions.
Lien entre SAFER et contrôle des structures.
Intervention amiable et exercice du droit de préemption par la SAFER.
Procédure d’attribution.
Champs d'application du contrôle des structures.
Procédure d'examen d'une demande d'autorisation d'exploiter.
Contenu et élaboration des SDREA.
Utilisations possibles du contrôle des structures en faveur de l’installation
Sanctions du non-respect du contrôle des structures

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :
Présentation lors d'un exposé, questions-réponses, exemples de situation. Tour de table et synthèse. Témoignages et échanges.
Documents synthétiques.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 04/03/2020

Tarifs
154€ - Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles dans la limite de l'enveloppe disponible - Autre cas : nous contacter

Plus de renseignements
Responsable de stage Cécilia Darbouret
adearlr.formation@gmail.com
ADEAR Languedoc Roussillon
Mas de Saporta
34875
LATTES cedex
Tel. 04.67.06.23.67

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

11 mars 2020 09:30 - 17:30 (7hrs)	Espace Marie-Christine Bousquet - 1 Place Capitaine Francis Morand 34700 LODEVE	Christian Brun, Directeur de la SAFER Départementale de l'Hérault Amandine Mallants, représentante de la Confédération paysanne 34 siégeant en CDPENAF et au comité technique départemental de la SAFER – formatrice occasionnelle sur les questions foncières

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Courriel _
Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à